Environnement & TECHNIQUE

Octobre 2018 Cahier spécial

Diffusé sur le salon des maires et des collectivités locales

Panorama des solutions COLLECTIVITÉS 2018

beeodiversity · Office National des Forêts · LAFON TECHNOLOGIES · wpd think energy · GREENLAW AVOCATS · bemôbi

res · PAPREC RECYCLAGE · VINCENT · esco european salt company · Cifec · BOUYGUES ENERGIES & SERVICES · LA POSTE SOLUTIONS BUSINESS

ÉDITO

Florence ROUSSEL
Rédactrice en chef

Les collectivités, moteurs de la transition écologique

La transition écologique du pays se fera avec et surtout grâce aux collectivités locales. Pourquoi ? Car ce sont elles qui impulsent l'économie de leur territoire à travers la commande publique. 53,5% des achats publics sont entre leurs mains.

Avec la réforme du code des marchés publics en 2016, elles peuvent désormais intégrer des critères environnementaux pour privilégier des produits ou services au bilan environnemental favorable. C'est une belle occasion pour favoriser les nombreuses innovations disponibles en matière de gestion de l'eau, des déchets, de la pollution de l'air ou encore d'énergies renouvelables. Surtout que les idées ne manquent pas comme le démontre ce nouveau Panorama des solutions. ■

SOMMAIRE

Quels sont les outils pour verdir la commande publique ? p3

Clauses environnementales : les nouvelles pratiques des collectivités p8

- Beeomonitoring : diagnostiquer la pollution d'un territoire grâce aux abeilles 5
- Arbre Conseil® : sécuriser et valoriser les espaces arborés 5
- Parc éolien : opter pour un interlocuteur unique, proche des territoires 6
- Votre conseil en Droit de l'Urbanisme durable et en Domanialité publique 6
- Bemobi aide les collectivités à démocratiser la mobilité douce 6
- Privilégier la gestion des déchèteries via un spécialiste multi-déchet 10
- Déchèterie : conseil et équipements pour une installation sécurisée 10
- Marina® : les pastilles de sel pour traiter l'eau des piscines 10
- Chloro+ : le chloromètre ultra-fiable pour le traitement de l'eau 10
- Véhicule électrique : avec CityCharge, les points de charge se multiplient en ville ! 11

Cogiterra Editions, SARL au capital de 60 000€ , 64 rue Nationale - 75013 Paris - www.environnement-et-technique.com • **PUBLICITÉ :** Directeur commercial : Sébastien Trollé, Tél : 01.45.86.92.26 - Fax : 01.45.86.92.61 - publicite@actu-environnement.com • Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle par quelque procédé que ce soit faite sans l'autorisation de l'éditeur est illicite (article L 222-4 du Code de la Propriété Intellectuelle). Toute copie doit avoir l'accord du CFC (Centre Français d'exploitation du droit de Copie : Tél : 01.44.07.47.70) • **Mise en page :** Doriane Roselmard • **CRÉDITS PHOTO :** Une © mostockfootage - kazy AdobeStock • **IMPRESSION :** Imprimerie Reboul - 42 - St Etienne

©AdobeStock - Olivier le Moal

QUELS SONT LES OUTILS POUR VERDIR LA COMMANDE PUBLIQUE ?

La récente réforme de la commande publique opérée en 2016 ouvre de nouvelles possibilités pour verdir les achats. Sourcer les innovations, faire référence aux labels ou encore intégrer le cycle de vie des produits, c'est désormais possible.

En France, la commande publique représente selon le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, environ 10% du PIB français, soit près de 200 milliards d'euros. C'est donc un levier économique majeur pour accompagner la transition écologique du pays. Et les collectivités locales ont un rôle clef à jouer puisqu'elles gèrent 53,5% de cette enveloppe.

Une commande publique réformée

Mais En 2014, la commande publique a fait l'objet d'une réforme d'envergure sur le plan européen. La transposition en droit français a été l'occasion de moderniser les procédures de passation des marchés publics. "*Les objectifs de développement durable sont maintenant au même niveau que les objectifs concurrentiels. Un équilibre a été trouvé entre l'ouverture des marchés à la concurrence, notamment par le biais des principes de liberté d'accès et de non-discrimination, et l'introduction des objectifs de développement durable qui de fait réduisent cette concurrence*", explique Guillaume Cantillon, président du Groupement d'étude des marchés " Développement durable " auprès de l'Observatoire économique de la commande publique du ministère de l'Economie.

Chiffre CLÉ

200.000.000 €

C'est l'enveloppe de dépense entre les mains de la commande publique. Un levier majeur pour choisir des produits ou services au bilan environnemental favorable.

Ainsi, selon Nicolas Charrel, avocat spécialiste de ces questions au cabinet Charrel Associés, la prise en compte de l'environnement peut se faire à plusieurs niveaux. Au stade de la définition des besoins d'abord, grâce aux démarches entreprises par les acheteurs pour promouvoir les achats responsables. Au stade de l'analyse des offres, grâce à des critères environnementaux en lien avec l'objet du marché. Au titre des conditions d'exécution enfin, au travers des clauses du marché, dans lesquelles les prescriptions à caractère environnemental peuvent largement être employées, y compris avec des objectifs de performance à atteindre. Ces évolutions vont modifier les pratiques des acheteurs. Une nouvelle pourrait gagner en importance : le sourçage.

EU Ecolabel : FR/025/400

Oser le sourçage

Que ce soit pour innover tout en évitant les appels d'offres infructueux, ou valoriser ses offres présentant des atouts environnementaux quand on est une entreprise, la question de la rencontre entre les acheteurs et les vendeurs n'est pas toujours aisée. Auparavant admis dans la pratique, le sourçage est désormais consacré par la réglementation. Il permet à l'acheteur de mieux connaître les solutions disponibles sur le marché. Pour ce faire, l'acheteur peut réaliser des consultations ou des études de marché, solliciter des avis ou informer les opérateurs économiques de ses projets et de ses exigences. De même, il peut formuler ses besoins en termes de performance attendue sans préjuger de solutions techniques.

Selon une étude réalisée en mars 2018 par le Conseil économique, sociale et environnemental (CESE), les différents acteurs qui pratiquent le sourçage sont unanimes quant à l'intérêt de cette démarche. Elle permet à l'acheteur de mieux connaître l'offre qui peut lui être proposée et de mieux comprendre les circuits de production et de commercialisation. Il intègre ainsi ces éléments dans la rédaction des cahiers des charges en phase avec les évolutions techniques des différents métiers, tout en mieux calibrant les spécifications et clauses en fonction du type de fournisseur souhaité. "*Cette démarche permet donc d'intégrer de façon réaliste des clauses environnementales et sociales, d'ouvrir aux PME innovantes l'accès au marché, tout en limitant les risques de déboucher sur des appels d'offres infructueux,* conclut Patricia Lexcellent, rapporteure de l'étude du CESE. *C'est donc un outil clé qui autorise un repérage des entreprises pouvant répondre aux enjeux et critères attendus par la collectivité publique, que ce soit en matière d'innovation, d'approvisionnement local, de pratiques environnementales vertueuses*".

Réfléchir en cycle de vie des produits

La réforme intègre aussi désormais la prise en compte des conditions en amont et en aval du contrat, ce qu'on appelle le cycle de vie des produits et services. Cela permet par exemple d'inclure des objectifs d'économie circulaire, ou d'intégrer le transport des produits dans les réflexions.

L'idée fait son chemin notamment en matière d'approvisionnement de matériaux de construction. Surtout que les industries de matériaux de construction sont, de facto, concernées par la commande publique qui représente près de 60% des ventes de la filière. Pour Michel André, président de l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (Unicem) , auditionné dans le cadre des travaux du CESE, des critères environnementaux peuvent permettre de discriminer positivement des matériaux produits en France, dont le transport présente un coût environnemental moindre.

S'appuyer sur les labels

La règlementation relative aux marchés publics dispose également que lorsque l'acheteur souhaite acquérir des travaux, fournitures ou services présentant des caractéristiques environnementales, il peut exiger un label particulier. Toutefois, il convient de s'assurer que les exigences ne concernent que des critères liés à l'objet du marché, soient fondées sur des critères vérifiables et non-discriminatoires, soient établies par une procédure ouverte et transparente, et fixées par un tiers sur lequel l'opérateur économique ne doit avoir aucune influence décisive. ■

©AdobeStock - Olivier le Moal

Florence Roussel

L'essentiel

- La réforme des marchés publics de 2016 ouvre de nouvelles possibilités pour intégrer des critères environnementaux.
- Il faut oser les utiliser même si cela entraîne un changement de pratique. La formation des acheteurs devient indispensable.
- La réglementation consacre par exemple la pratique du sourcage, où comment prendre connaissance des innovations du marché.

SOLUTIONS & INNOVATIONS

Beeomonitoring : diagnostiquer la pollution d'un territoire grâce aux abeilles

Votre collectivité souhaite contrôler la dissémination des polluants sur son territoire ? Beeodiversity répond à votre objectif de santé publique grâce à Beeomonitoring, qui s'appuie sur les abeilles.

Transformées en "drones de l'environnement", les abeilles permettent d'évaluer, en continu, la dissémination de polluants sur de larges territoires. L'analyse du pollen collecté dresse un état des lieux précis via le contrôle de nombreux polluants : plus de 500 pesticides, métaux lourds, dioxines, OGM…

Avec cet outil de veille environnementale, vous apprécierez l'impact du changement des comportements locaux en un temps réduit.

www.beeodiversity.com

Arbre Conseil® : sécuriser et valoriser les espaces arborés

Vous souhaitez préserver la sécurité des espaces publics arborés, tout en valorisant le patrimoine naturel ?

Avec sa prestation Arbre Conseil®, l'ONF vous propose une expertise reconnue. Ses experts préconisent et réalisent toutes les interventions nécessaires sur votre territoire : travaux de taille, d'entretien et de mise en sécurité, diagnostics sanitaires et biomécaniques de l'arbre… Ils agissent également dans la valorisation de votre patrimoine arboré : inventaire, géolocalisation, guide de gestion...

Fort de son réseau national de plus de 100 spécialistes et de près de 50 équipes de grimpeurs arboristes, l'ONF saura vous accompagner tout au long de votre projet territorial.

www.onf.fr

©Adobe Stock - Guy Pracros

Wline
22kW

Urban Line
AC-DC 24kW

Pulse QC50
50kW

Pulse est une gamme complète d'infrastructures de charge communicantes pour véhicules électriques, conçues et fabriquées pour être implantées en milieu urbain, sur les parkings et les stations-service.

Nos bornes s'adaptent aux différents usages des véhicules électriques. Elles sont appréciées pour leur facilité d'utilisation !

Pulse est une marque appartenant à LAFON, industriel français inscrit dans une démarche de Développement Durable depuis 15 ans.

LAFON TECHNOLOGIES — Pulse by Lafon

44 avenue Lucien Victor Meunier 33530 Bassens
Tél. : 05.57.80.80.80
Fax : 05.56.31.61.21

En savoir plus
www.lafon.pulse.fr

Suivez nous !

SOLUTIONS & INNOVATIONS

Parc éolien : opter pour un interlocuteur unique, proche des territoires

Élus locaux, votre territoire peut bénéficier d'une implantation réussie de parc éolien.

wpd développe, finance, construit et exploite des parcs éoliens en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes : collectivités territoriales, riverains, associations locales, bureaux d'études et propriétaires de terrain.

Avec plus de 20 ans d'expérience, wpd assure toutes les phases de développement du projet : études • planification • maîtrise foncière • élaboration et dépôt de la demande de permis de construire.

Le développeur assure la concertation avec la population à chaque étape-clé, et favorise les retombées positives du projet pour le territoire.

www.wpd.fr

Votre conseil en Droit de l'Urbanisme durable et en Domanialité publique

Green Law Avocats, cabinet spécialiste en droit de l'Environnement et de l'Urbanisme, assiste les collectivités et sécurise leurs projets d'aménagement.

Son équipe à taille humaine, particulièrement réactive, prend en charge vos dossiers d'urbanisme, d'aménagement ou de domanialité dès la phase d'audit et de conseil.

Green Law Avocats vous accompagne également en cas de contentieux administratif, pénal et civil.

Parmi ses champs d'action : permis de construire ou d'aménager, SCOT et PLU • déclaration d'intérêt général, mise en compatibilité • procédure IOTA et sanctions • procédures d'aménagement, ZAC et SUP • préemption et expropriation • zones Natura 2000 • trames verte et bleue.

www.green-law-avocat.fr

©Adobe Stock - Frank Wagner

Bemobi aide les collectivités à démocratiser la mobilité douce

PUBLI-COMMUNIQUÉ

De plus en plus de collectivités territoriales encouragent leurs administrés à se tourner vers la mobilité douce. Le Plan vélo du gouvernement, qui fixe l'objectif de tripler la part modale du vélo d'ici 2024, va accélérer la tendance.

Dans ce contexte, l'expert en mobilité durable, Bemobi, accompagne les collectivités dans la mise en place d'un service de location de vélos à assistance électrique (VAE). Sur les territoires d'implantation, la mise à disposition longue durée de VAE aux usagers favorise l'expérimentation du vélo au quotidien. Bemobi propose également des flottes aux salariés et agents des établissements publics ou privés.

De fait, le VAE fait figure de mode de transport le plus efficace en zone urbaine ou périurbaine. Il participe d'une meilleure qualité de déplacement, sans émission de CO_2 et pour un coût de recharge dérisoire.

Avec son dispositif clé en main, Bemobi assure toute la prestation de gestion de flotte : plateforme d'administration, promotion du service, système de réservation, maintenance, assistance aux usagers…

Pour un service vélo adapté, le prestataire identifie le potentiel d'usagers et envisage les aménagements complémentaires. De quoi réussir le déploiement de la mobilité douce sur son territoire ! Bemobi est une marque du groupe La Poste. ■

CONTACT

- 01 75 32 78 19
- contact@bemobi.fr
- www.bemobi.fr

Des solutions énergétiques au service des territoires

Concrétisez vos projets d'énergies renouvelables avec RES

Faites le choix d'un partenaire de confiance !

RES est à l'origine de près de 750 MW de parcs éoliens et centrales solaires installés sur le marché français. Notre maîtrise des procédures du secteur et nos expertises techniques nous permettent de concevoir des projets compétitifs et innovants, parfaitement adaptés à vos territoires. Imaginons le monde de demain et relevons ensemble le défi de la transition énergétique !

"L'énergie est notre avenir, économisons-la !"

www.res-group.com

Pour l'évacuation des terres des chantiers, la Société du Grand Paris a fait en sorte de favoriser le transport fluvial ou ferroviaire
©AdobeStock - P.Lack

CLAUSES ENVIRONNEMENTALES : LES NOUVELLES PRATIQUES DES COLLECTIVITÉS

Malgré de nouveaux outils réglementaires et une commande publique réformée, les clauses environnementales ne sont pas encore systématiquement présentes dans les marchés publics. Certaines collectivités engagées relèvent toutefois le défi.

La France s'est engagée dans une Stratégie nationale de transition écologique vers le développement durable. Elle fixe comme objectif de mener «*une politique de commande publique durable ambitieuse*». L'objectif étant que 30% des marchés comprennent au moins une disposition environnementale d'ici 2020.

"*Les statistiques tendent à montrer que les acheteurs publics prennent de plus en plus compte les enjeux environnementaux dans leurs marchés,* constate Nicolas Charrel, avocat spécialiste de ces questions au cabinet Charrel Associés. *Mais il existe aussi une forme d'appréhension dans la mise en oeuvre de considérations environnementales dans la commande publique, de peur de fausser la concurrence*". Les procédures de passation des marchés publics étant relativement longues et complexes, les services des marchés peuvent être tentés de limiter l'utilisation de ces nouveautés juridiques apportées par la réforme. La crainte du contentieux est aussi latente.

Résultat, il semble que cet objectif de 30% soit encore assez éloigné de la réalité des marchés. "*Il est important de démystifier l'accent qui peut être mis sur les considérations environnementales*", estime Nicolas Charrel. Certaines collectivités ont dépassé ces craintes.

Les ambitions de la Ville de Paris

En février 2016, le Conseil de Paris a adopté le schéma parisien de la commande publique responsable qui intègre les dimensions sociales, environnementales et circulaires. La ville souhaite aussi favoriser l'économie d'usage et de fonctionnalité : un nombre croissant de marchés sont repensés dans une logique d'achat de services et non d'acquisition de la propriété. Le réemploi et le recyclage sont également favorisés en ayant notamment recours à des clauses imposant des matériaux, des produits et des mobiliers biosourcés, recyclables ou réemployables. De même, la ville veut minimiser l'énergie grise nécessaire à la production d'un bien comprenant la phase de fabrication, de transport et de transformation des matières premières.

Afin de réunir les commandes publiques de plusieurs collectivités pour disposer d'un effet d'échelle et faire évoluer l'offre existante, la ville de Paris s'est engagée dans des groupements européens d'achats responsables pour les transports et

les bennes à ordure notamment. Elle s'est engagée à créer les conditions de groupements d'achats à l'échelle du Grand Paris pour favoriser, par exemple, l'économie circulaire.

Le transport eco-responsable à la Société du Grand Paris

La Société du Grand Paris a elle placé la question du transport éco-responsable (train ou fluvial) dans ses critères pour l'évacuation des terres inertes excavées des chantiers. Un appel à idées lui a permis de voir ce qui était possible afin de co-construire son offre.

La ville de Montrouge et le «mieux manger»

La qualité de l'alimentation est un enjeu fort de la restauration collective au sein des établissements scolaires. Pour y satisfaire, des objectifs d'ordre qualitatif sont de plus en plus intégrés dans les cahiers des charges. Ainsi, la proximité des fournisseurs peut être recherchée pour de multiples raisons liées notamment à la relation de confiance, à la fraîcheur des produits, à la dynamisation du tissu économique local et à la sensibilisation d'actions pédagogiques. La réglementation européenne interdit toute référence à une appellation ou une indication géographique, mais le code des marchés publics offre la possibilité de retenir les performances en matière de développement des approvisionnements directs de produits issus de l'agriculture.

A Montrouge (Hauts-de-Seine), la municipalité a pris les choses en main. Dans le cadre de sa politique du "*bien manger*", elle a travaillé sur les circuits courts, un taux d'alimentation bio minimum et pour cette rentrée scolaire de 2018, elle a même été plus loin pour répondre à la sollicitation des parents d'élève. Ces derniers l'ont interpellée sur la question des contenants en plastique et de leur potentiel nocivité. L'opportunité du renouvelleemnt du marché des cantines scolaires a été l'occasion de refaire le cahier des charges en incorporant une clause d'alternative aux plastique pour les contenants. "*Trois opérateurs ont au final répondu. Deux types d'alternatives ont été proposés : la cellulose ou les bacs inertes en aluminium ou en verre,* explique Etienne Lengereau, Maire de Montrouge. "*Nous avons opté pour la cellulose car les autres contenants, plus lourds, laissent présager des contraintes logistiques et des risques de trouble musculo-squelettique à évaluer pour le personnel*". Les bacs inertes vont d'ailleurs faire l'objet d'expérimentations dans deux écoles de la ville pour évaluer ces risques. "*La procédure des marchés publics laisse une marge de manœuvre suffisante aux collectivités. Celles-ci doivent être plus exigeantes, plus impliquées, surtout que les prestataires sont demandeurs. Si la collecitivté est exigeante, ils vont augmenter leur niveau de service*", estime Etienne Lengereau qui prévoit déjà d'augmenter ces exigences à chaque renouvellement de contrats. ■

Florence Roussel

La ville de Montrouge a renouvelé sa délégation pour les repas des cantines scolaires en supprimant les contenants en plastique pour le réchauffage des aliments
©AdobeStock - kriss75

SOLUTIONS & INNOVATIONS

Privilégier la gestion des déchèteries via un spécialiste multi-déchet

La déchèterie est aujourd'hui une vitrine pour les collectivités. Pour disposer d'une installation de premier ordre, Paprec Group vous offre le savoir-faire, la rigueur et l'innovation propres à un spécialiste du recyclage multi-déchet.

Grâce à Paprec Group, votre déchèterie bénéficiera d'une gestion rigoureuse, sécurisée et transparente.

Le prestataire s'engage à vos côtés pour : fournir une solution complète de traitement avec des filières nouvelles • anticiper les contraintes réglementaires • viser le taux maximal de valorisation matière • apporter un soutien dans la mise en place et l'obtention de la certification ISO 14001.

www.paprec.com

Déchèterie : conseil et équipements pour une installation sécurisée

Vous avez pour mission d'équiper ou de moderniser une déchèterie ? Groupe VINCENT propose toute une gamme de matériels permettant de respecter votre cahier des charges. Son engagement : répondre concrètement aux besoins des usagers, des agents, et des collectivités, grâce à des matériels sûrs et robustes.

Parmi les équipements proposés : caisses travaux publics, ouvertes, à compaction • compacteurs stationnaires PRESTO • dispositifs anti-chutes : barrières de sécurité et de protection de quai.

Besoin d'un conseil ou d'un projet d'implantation ? Groupe VINCENT propose également les services de son bureau d'études. C'est l'assurance d'une réalisation optimale et conforme à la réglementation.

www.groupe-vincent.fr

SOLUTIONS & INNOVATIONS

Marina® : les pastilles de sel pour traiter l'eau des piscines - sac 25 kg

Pour l'entretien des piscines publiques, le producteur de sel leader en Europe, esco, vous propose les pastilles de sel Marina®.

Efficaces, les pastilles Marina® satisfont aux critères d'hygiène de l'eau, sans avoir à manipuler ni chlore ni Javel. Elles assurent la formation du chlore in situ, ce qui en fait un procédé simple d'utilisation et sans danger.

Les pastilles Marina® sont très épurées et se dissolvent sans résidu. À base de sel raffiné très pur (sans additif), elles garantissent le fonctionnement optimal des installations d'électrolyse génératrices de chlore.

Conditionnement en sac de 25kg (par palette - 40 x 25kg).

www.esco-salt.com

Chloro+ : le chloromètre ultra-fiable pour le traitement de l'eau

Pour l'exploitation des piscines, le spécialiste du traitement des eaux CIFEC propose le chloromètre Chloro+, qui sécurise le travail des techniciens.

Chloro+ permet le dosage et l'injection de chlore gazeux, par montage en dépression sur une bouteille de chlore gazeux. Facile d'utilisation, il s'installe directement sur le robinet, pour une étanchéité dès le 1er serrage.

Ultra-fiable et économique dans la durée, Chloro+ exige une maintenance tous les 5 ans seulement, pour une utilisation sur 30 ans. Un service après-vente performant assure le prêt de matériel de secours en 48 h.

Construction en Chloraflon® garantie 5 ans.

www.cifec.fr

3 questions à...

« Véhicule électrique : avec CityCharge, les points de charge se multiplient en ville ! »

L'intérêt des Français pour le véhicule électrique est au rendez-vous. Les collectivités s'engagent à déployer une infrastructure de recharge adaptée. Bouygues Énergies & Services présente CityCharge, une solution novatrice et concrète.

Avec Michel Cozic - *Bouygues Énergies & Services*
Directeur de la Mobilité Électrique

Q Bouygues Énergies & Services va faciliter l'implantation de bornes de recharge pour VE au sein des territoires. Quel est le concept ?

Avec CityCharge, notre nouvelle solution, nous proposons aux collectivités d'équiper les lampadaires d'éclairage public d'une borne de recharge pour Véhicule Électrique (VE). La solution permet l'essaimage de plusieurs points de charge dans les rues, au plus proche de l'utilisateur.

Sans mobilier urbain au sol ni travaux de génie civil, la solution est peu coûteuse - de l'ordre de 3.000 euros par point de charge, subventionnable à hauteur de 40% jusqu'à fin 2020. CityCharge apporte notamment une réponse aux 37% d'automobilistes urbains qui ne possèdent pas de place de parking privée, et qui ne peuvent donc pas s'équiper d'une borne de recharge.

Q L'innovation dans le domaine de l'énergie est soumise à des validations techniques. Où en est CityCharge ?

Après une année test concluante, la solution développée par Bouygues Énergies & Services a été validée par Enedis, le gestionnaire du réseau d'électricité. Sur le plan de la sécurité, CityCharge est certifiée C15-100 et C17-200. Selon la configuration du réseau, il est possible d'installer une borne de recharge de 3 à 7 KW.

Nous avons équipé CityCharge d'un compteur divisionnaire qui permet de séparer les flux Éclairage / Recharge. Les collectivités auront ainsi le libre choix du fournisseur d'électricité pour l'un et l'autre des services, et satisferont à la réglementation sur les tarifs. Par ailleurs, la conception anti-vandalisme des bornes rend impossible le débranchement du câble d'alimentation pendant la charge.

Q Techniquement tout est prêt… mais quid du modèle économique de CityCharge ?

Une collectivité peut concéder le déploiement des bornes à Bouygues Énergies & Services. Dans ce cas, nous investissons dans l'infrastructure et percevons les revenus de la vente d'électricité. La collectivité peut également être l'investisseur, et dans ce cas, nous ne percevons que les frais de fonctionnement.

Concernant l'usager, les bornes CityCharge sont intégrées au réseau national Alizé®, qui compte 10.000 bornes. Elles sont accessibles, avec ou sans abonnement, via une carte magnétique ou son smartphone. L'Appli Alizé® permet la géolocalisation et le guidage vers la borne disponible la plus proche. Enfin, les transactions sont possibles sur les réseaux partenaires, MObiVE et Révéo, ainsi que toute autre borne non partenaire… En bref CityCharge met l'électromobilité à la portée de tous !

www.bouygues-es.fr

BOUYGUES ENERGIES & SERVICES

Vélo à assistance électrique : les bouchons en moins, le bien-être en plus

Collectivités, avec Bemobi, découvrez des offres clés en main, dimensionnées selon vos besoins :

- Vélo partage
- Vélo de fonction
- Vélo en location longue durée

Vivez durablement votre mobilité avec Bemobi

LA POSTE
SOLUTIONS
BUSINESS

Pour plus d'informations, contactez-nous : contact@bemobi.fr
01 75 32 78 19 | www.bemobi.fr

La Poste – SA au capital de 3 800 000 000 € – 356 000 000 RCS Paris – Siège social : 9 rue du Colonel Pierre Avia – 75015 Paris – Crédit photo : Getty Images